

LES STRUCTURES AU SEIN DESQUELLES LA COMMUNE EST REPRESENTEE

La Communauté d'Agglomération d'Epinal :

Conseiller communautaire titulaire : Pauline BABEY-FOLTZER

Suppléant en cas d'absence du titulaire : Denis VAUTHIER

Membres des commissions et autres structures :

En attente du résultat des élections à la CAE

Depuis le 1er janvier 2013, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. La CAE est un vecteur d'aménagement du territoire et du développement de son attractivité. C'est une nouvelle structure qui pèsera à l'échelle de la Lorraine avec un périmètre pertinent pour des projets de territoire qui favoriseront le développement économique de la Communauté d'Agglomération avec des économies d'échelles au profit de l'investissement et de services nouveaux à la population.

www.agglo-epinal.fr

Adresse du Siège : 4 rue Louis Meyer

88190 Golbey 03 29 37 54 60

Email : direction@agglo-epinal.fr

Le Syndicat Mixte du SCot des Vosges Centrales

En attente du résultat des élections à la CAE

Représentant du conseil communautaire de la CAE titulaire :

Représentant du conseil communautaire de la CAE suppléant :

Depuis le 1er janvier 2013, la commune est adhérente au SCoT par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE).

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace, les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs et de déplacements.

Il oriente l'évolution d'un territoire à horizon 20 ans dans le cadre d'un projet d'aménagement et dans une perspective de développement durable.

Ses orientations servent de cadre de référence au développement local. Le SCoT garantit la cohérence entre les politiques sectorielles et assure la compatibilité avec les documents d'urbanisme communaux, les documents sectoriels intercommunaux et les opérations d'aménagement.

Missions du syndicat :

Elaborer, modifier, réviser le SCot des Vosges Centrales

Rendre des avis sur la compatibilité des PLU avec le SCot des Vosges Centrales

Mener des études complémentaires

Animer et informer

www.scot-vosges-centrales.fr

Adresse : 4 Rue Louis Meyer, 88190 Golbey

Téléphone : 03 29 32 47 96

Le Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif

Délégué communal :

En attente

Le Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC) des Vosges a été créé en 2003.

La création de ce syndicat fait suite à une réflexion entamée dès 1998 par l'Etat, le Conseil Général des Vosges (via le Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome) et l'Association des Maires des Vosges au sujet de l'exercice des compétences des collectivités dans le domaine de l'Assainissement Non Collectif.

En effet, la législation imposait à chaque commune de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avant le 31 décembre 2005.

Le SDANC correspond donc à un SPANC travaillant à l'échelle départementale, pour le compte des collectivités adhérentes.

A ce jour, le SDANC compte **427 communes adhérentes**, dont 302 communes isolées et 125 communes regroupées en 11 EPCI. En tant que Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SDANC est chargé de réaliser les contrôles obligatoires de l'assainissement non collectif pour le compte des communes qui ont adhéré.

En effet, en adhérant au SDANC, la commune, ou le groupement de communes, transfère au Syndicat sa compétence technique en matière d'assainissement non collectif.

Au-delà de sa mission de contrôle, le SDANC assure également une importante mission d'information au sujet de l'assainissement non collectif, qui passe par exemple par l'organisation de réunions d'information.

Le SDANC apporte également un soutien technique et juridique auprès de différents interlocuteurs : élus, communes, propriétaires ou encore entrepreneurs.

www.sdanc88.com

Adresse : 9 avenue Pierre Blanck, ZI La Voivre
88000 Épinal

Téléphone : 03 29 35 57 93

email : sdanc@wanadoo.fr

Le Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles

Délégués communaux titulaires : Proposés à la CAE

M. Vincent HUMBERT et M. François MARANDEL et M. Steve ESCH et Mme Amélie MANGIN

Délégués communaux suppléants : Proposés à la CAE

M. Steve ESCH et Mme Amélie MANGIN

Missions du syndicat

Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles a pour objet :

- l'étude de l'alimentation en eau potable des communes adhérentes
- la recherche et la création de ressources en eau nécessaires à la couverture de leur besoin
- la construction, l'établissement et la gestion des réseaux d'alimentation en eau potable des communes adhérentes
- la vente d'eau à d'autres communes ou syndicats de communes non adhérents
- la construction, le renouvellement et l'entretien des installations de défense incendie pour le compte des communes adhérentes.

www.sie-monts-faucilles.com

[Siège et services administratifs et Station de Pompage](#) 2 Bis, Le Calais, 88220 UZEMAIN

[Téléphone](#) : 09 62 32 38 05

[Fax](#) : 03 29 67 65 73

Secrétariat : Charlotte MOUGEL

Services techniques :

Stéphane THIEBAUT, Claude KEDZIA, Eric GRANDCLAUDON

Tél : 03 29 30 73 88

Le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

Délégué communal : M. Denis VAUTHIER

Le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (SMDEV) est un établissement public à coopération intercommunale. En qualité d'autorité organisatrice, il a pour but d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique, dont le concessionnaire est ERDF.

Outre les missions de contrôle du concessionnaire pour l'intérêt des usagers, le SMDEV assure la maîtrise d'ouvrages des travaux d'électrification rurale, le génie civil des réseaux de télécommunication.

Depuis le 1er avril 2010, le SMDEV assure également l'entretien et l'investissement du réseau d'éclairage public pour les communes vosgiennes qui le souhaitent.

www.smdev88.fr

[Adresse](#) : 28 rue de la Clé d'Or
88004 Épinal

[Téléphone](#) : 03 29 29 19 60

[email](mailto:smdev@orange.fr) : smdev@orange.fr

Le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Xertigny

Délégués titulaires :

Mme Fanny DUGRAVOT et Mme Christine LAMBACH-UEBERSAX

Le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire ou **SISS** a pour objet la gestion du gymnase de Xertigny. En plus de la grande salle où peut se pratiquer le badminton, le tennis, le basket, le handball, le futsal, etc., le bâtiment compte également un dojo et une salle de ping-pong. En plein air, un terrain de basket est également disponible. L'ensemble sportif est mis à disposition du collège, des écoles et des associations sportives.

Le syndicat gère les participations des communes mises à disposition pour le financement de ces équipements.

[Adresse](#) : 1 Le Château
88220 Xertigny

Syndicat Mixte du Pays d'Epinal Coeur des Vosges

Le Pôle d'Equilibre Territorial & Rural (PETR) qui regroupe plusieurs intercommunalités et est géographiquement plus vaste que les regroupements traditionnels.

Représentant du conseil communautaire de la CAE titulaire :

En attente du résultat des élections à la CAE

Représentant du conseil communautaire de la CAE suppléant :

En attente du résultat des élections à la CAE

Depuis le 1er janvier 2013, la commune est adhérente au Pays d'Épinal par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal(CAE).

- Accompagnement des communautés de communes du territoire par la réalisation de projets de territoire et de schémas de services.
- Tourisme : animation et entretien de la Vélo-route voie-verte le long du chemin de halage du canal des Vosges ; création, animation et entretien de 1300 kms d'itinéraires cyclables VTT ; mise en place d'un Office de Tourisme de pôle.
- Patrimoine : candidature « Pays d'Art et d'Histoire » autour du canal des Vosges.
- Santé : communication et prévention en matière de santé publique, en lien avec le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) ; accompagnement des projets de Maisons de Santé.
- Développement durable : animation de l'Agenda 21 du Pays, projet de Maison du Développement Durable.
- Maison de l'Emploi et des Services Publics : maillage du territoire du Pays par des cyber-bases labellisées Relais Services Publics ; site Internet de promotion des ZAE...
- Programme Leader 2007-2013 : "Nouveaux services et nouvelles activités en milieu rural dans une dynamique de développement durable".

Le Pôle d'Equilibre Territorial & Rural (PETR) regroupe plusieurs intercommunalités et est géographiquement plus vaste que les regroupements traditionnels.

Il associe des pôles urbains et leur environnement rural autour de réflexions portant sur les grands projets d'intérêt général et cela afin d'unir leurs actions et leurs politiques de développement. Pour ce faire, il s'appuie sur une Charte qui précise l'état du territoire et les orientations de développement retenues pour 10 ans. Le programme d'actions défini est porté conjointement par le Pays, l'Etat et la Région dont le partenariat est scellé par un Contrat de Pays. Le PETR du Pays d'Épinal Coeur des Vosges est structuré également en Syndicat mixte.

Adresse : Chemin du Port, 88000 Épinal

Téléphone : 03 29 37 26 76

Le Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale du Département des Vosges

Délégué communal : Mme Mélanie LANGLOIS

Le Syndicat Mixte d'Informatisation Communale du Département des Vosges a pour objet :

- la diffusion d'informations relatives à l'informatique communale auprès des collectivités locales vosgiennes,
- la réalisation d'études liées à l'introduction de l'informatique dans la gestion communale,
- l'aide aux communes adhérentes pour l'acquisition et la mise en place de tous équipements, matériels et consommables informatiques,
- la fourniture de toutes prestations de services liées à l'informatisation des communes et groupements adhérents, dans des conditions qui sont indiquées dans la délibération N° 167/97 du Comité Syndical portant sur l'équipement, la mise en place et la maintenance d'un site micro-informatique.
- la réception et la transmission des données digitalisées par le Conseil Général des Vosges, dans le cadre de l'opération digitalisation du cadastre dans les communes vosgiennes.

www.smic-vosges.fr

Adresse : 9, Avenue Pierre Blanck
ZI de la Voivre
88000 EPINAL

Tél : 03 29 30 39 41

smic.vosges@wanadoo.fr